



**AÉROPORTS DE PARIS**

*Le monde entier est notre invité*

Paris, le 13 novembre 2012

## **Aéroports de Paris s'équipe de nouvelles bornes de rechargement pour ses véhicules électriques**

**Aéroports de Paris met en service aujourd'hui les deux premières bornes de rechargement "nouvelle génération" de ses futurs véhicules électriques à la Maison de l'Environnement et du développement durable de Paris-Charles de Gaulle. D'ici fin 2013, 70 bornes dédiées à la flotte automobile d'Aéroports de Paris équiperont les aéroports parisiens.**

Ces bornes permettront de recharger les véhicules électriques commandés dans le cadre de l'appel d'offres lancé par un groupement d'achat constitué d'une vingtaine d'entités publiques et privées dont Aéroports de Paris, et piloté à la fois par la Poste et l'UGAP.. Ces entreprises s'étaient engagées pour une commande totale de 22 650 véhicules entre 2012 et 2015.

Aéroports de Paris, pour sa part, s'est engagé à acquérir près de 200 véhicules électriques d'ici 2015. Les premiers véhicules sont arrivés le 26 octobre 2012.

Les véhicules électriques sélectionnés par Aéroports de Paris lors de ce marché sont des véhicules utilitaires légers : Renault Kangoo Z.E et des véhicules compacts, deux ou quatre places : Peugeot ion.

Fabriquées par l'entreprise SaintrOnic, les bornes ont les caractéristiques suivantes :

- permettre de charger deux véhicules à la fois ;
- autoriser la charge grâce à une carte dédiée ;
- rendre possible la fourniture du courant à une période prédéterminée (pour des charges nocturnes sans solliciter le réseau électrique aux heures de pointe) ;
- être évolutives pour prendre en considération les améliorations du système de raccordement borne-voiture.



Dans le cadre de sa politique environnementale et plus particulièrement celle dédiée aux déplacements, à la qualité de l'air et aux émissions, Aéroports de Paris s'est engagé à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de sa flotte de véhicules légers de 10 % en 2015 par rapport à 2010. A cet effet, un certain nombre d'actions sont engagées parmi lesquelles le déploiement d'actions de formation à l'écoconduite pour ses salariés, l'amélioration de la performance du parc de véhicules mais aussi la promotion du covoiturage pour les personnes travaillant sur les aéroports.

### **A propos d'Aéroports de Paris**

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2011, Aéroports de Paris a accueilli 88 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, près de 2,5 millions de tonnes de fret et de courrier, et 40 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2011, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 502 millions d'euros et le résultat net à 348 millions d'euros.

**Contact presse :** Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70